

Interview

Le district de Nyon joue la carte du Grand Genève

Le président de Régionyon, Gérald Cretegny, livre sa vision de la place de Nyon dans l'agglomération

Marie Prieur

Dimanche, les Vaudois éliront leurs représentants communaux. Un scrutin qui n'est pas sans conséquence sur la politique menée à l'échelle du district et par effet domino dans le Grand Genève. Car l'association de communes Régionyon est l'un des signataires des projets d'agglomération aux côtés du canton de Vaud. Son président, le syndic de Gland, Gérald Cretegny, revient sur la place du district dans ce vaste ensemble.

Dans vos bureaux situés à Nyon trône une carte du Grand Genève, vous l'avez placée là spécialement pour l'interview?

Du tout. Elle y est en permanence. En 2004, lorsque les communes du district se sont associées, elles poursuivaient deux objectifs: le remplacement du télésiège de La Dôle et la production du plan directeur régional. Très vite, en 2005, Régionyon a participé à la construction du projet d'agglomération.

En quoi cette association de communes consiste-t-elle?

Régionyon réunit 44 communes sur les 47 du district. Sur la base d'une adhésion volontaire, ces dernières confient au Conseil régional la coordination de leurs efforts tels que l'amélioration des transports publics, la facilitation de l'accès aux gares, la préservation de l'environnement, le développement de l'offre touristique et de loisirs ou l'aide aux projets sportifs et culturels.

Cela n'explique pas ce que viennent faire des Vaudois dans le «Grand Genève»...

Au départ, cela répond à une volonté de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) que le projet d'agglomération soit pensé sur un territoire cohérent. Qu'il corresponde à l'influence réelle de Genève. Nous sommes dans le canton de Vaud et restons dans le canton de Vaud. Mais, quand on regarde la vie d'une partie importante de nos habitants, on ne peut que constater leur orientation vers Genève.

De quelle manière?

Une partie de notre main-d'œuvre vient de France voisine, du Pays de Gex mais aussi du Chablais haut-Savoie (par voie lacustre). Nos habi-



Le syndic de Gland Gérald Cretegny est à la tête de Régionyon, acteur du Grand Genève. LUCIEN FORTUNATI

En chiffres

Population en 2015: 91 000, 9,5% de la population du Grand Genève (953 000 habitants).
Emplois en 2014: 39 000 sur les 451 000 du Grand Genève.
Mobilité: le nombre de passages de la frontière entre Vaud et Genève est de 90 900 par jour. Soit l'axe le plus important par comparaison avec les flux venant de l'Ain, du secteur de Saint-Julien ou d'Annemasse. En 2011, sur l'axe Vaud-Genève, 33% des déplacements s'effectuaient en transports en commun. **M.P.**

tants vont travailler à Genève. Nos liens économiques et culturels se sont certes développés avec le canton de Vaud, mais les échanges restent plus importants avec Genève et le Pays de Gex. Résultat, le développement des transports publics ou la création de logements sont autant d'éléments que l'on doit discuter dans ce bassin de vie.

Nyon a toutefois toujours été un peu à l'écart, laissant le lead au duo franco-genevois. Pourquoi?

La raison est historique. L'accord de 1973 qui a instauré la compensation financière genevoise a été conclu entre Genève et ses voisins français. A l'époque a été mis en place le Comité régional franco-genevois,

première instance transfrontalière, dont Vaud ne faisait pas partie. Il a fallu la création du projet d'agglomération pour que Vaud soit de la partie.

Comment voyez-vous l'avenir de cette coopération?

Intégrer le Grand Genève nous a permis de mettre en place une coopération plus forte avec Genève. Grâce à la dynamique engendrée par les subventions de la Confédération, nous avons avec nos partenaires mené à bien des projets tels que les améliorations ferroviaires ou la requalification de routes (*lire ci-dessous*). Si cette région n'a cessé de prospérer, nous avons conscience qu'on n'ira pas plus loin sans maîtriser la croissance ensemble.

Dix projets pour la Ville de Nyon

● La Ville de Nyon n'avait pas touché le pactole mais s'en était très bien sortie dans la répartition par Berne des subventions des projets liés aux agglomérations. Pour le chef-lieu, dix projets de deuxième génération avaient été retenus, soit un montant total de 25 millions de francs. La Confédération a promis de les financer à hauteur de 40%. L'aide est toutefois conditionnée: les chantiers doivent avoir débuté, ou au moins qu'une volonté politique claire de les réaliser ait été démontrée, avant la fin de 2018. Aujourd'hui, un projet a déjà

été réalisé: la requalification de la rue de la Morâche pour faciliter le trafic des bus. Cette première mesure n'est qu'un amuse-gueule. Il en reste neuf. Le timing est serré pour qu'elles soient suffisamment avancées afin d'espérer toucher la part de la Confédération. La Municipalité demande ainsi l'engagement d'un chef de projet pour une durée de cinq ans. «La tâche qui nous attend dépasse largement les capacités de nos services», explique Olivier Mayor, municipal des Travaux. Pour cet engagement, une somme de 800 000 fr. est demandée. Ce

crédit sera à la seule charge de la Commune. Les projets, eux, devraient profiter du soutien du Canton et de la région.

Les neuf mesures qu'il reste à réaliser concernent l'aménagement en faveur de la mobilité et l'amélioration de la qualité de l'espace public. C'est le cas du passage sous-voies entre l'avenue Viollier et le Martinet, future liaison piétonne et cyclable entre le quartier en devenir de Martinet et le centre-ville. Plusieurs requalifications de routes sont prévues: celles de Divonne, du Stand ou encore de la route Suisse. **Raphaël Ebinger**

La prévoyance tient salon à Annemasse

L'invité

Pierre Zumwald*



A l'heure d'Internet et de la communication en réseau, il est aisé de trouver de l'information sur la prévoyance en général. Mais si l'automédication est souvent déconseillée, qu'en est-il de l'autoconseil en prévoyance?

L'observation régulière des médias sociaux, des blogs et des sites d'assurances, de banques ou de courtiers nous permet d'avoir une multitude de sources sur les «meilleures pratiques» en matière de prévoyance, de placements ou de retraite.

Si la qualité des informations et leur validité varient de cas en cas, il faut toutefois admettre que généralement elles constituent une base suffisante pour se faire une idée générale.

Il en va tout autrement cependant s'il s'agit de s'appuyer dessus pour se construire son plan de prévoyance. Il est important de se rappeler qu'il n'existe aucune garantie quant à l'information publiée sur Internet.

Elle est généralement fournie telle que l'émetteur le désire et pour peu que l'accès se fasse par le biais de moteurs de recherche, il n'est pas certain que la pertinence des résultats soit démontrée.

Soyons donc prudents et privilégions le contact personnel. La prévoyance est

affaire de spécialistes, où la compréhension des besoins est primordiale et où la confiance joue un rôle important. Pour le frontalier, parler de prévoyance est encore plus difficile puisqu'il est soumis à deux législations: une suisse et une française.

S'il n'est pas toujours aisé de prendre rendez-vous chez un conseiller, il peut être intéressant de profiter d'événements publics comme le prochain Salon des

«La prévoyance est affaire de spécialistes. (...) Pour le frontalier, parler de prévoyance est encore plus difficile puisqu'il est soumis à deux législations: une suisse et une française»

transfrontaliers, du 17 au 19 mars 2016 à la salle Martin Luther King, à Annemasse.

Il offre l'opportunité de trouver, sous le même toit, la réponse à de nombreuses questions, y compris celles touchant la prévoyance et plus particulièrement la prévoyance du frontalier.

*Directeur général des Rentes Genevoises

Politique

Etienne Blanc renonce à son mandat de député

Numéro 2 d'Auvergne-Rhône-Alpes, chargé des Finances et des Politiques transfrontalières, Etienne Blanc renonce à son mandat de député. «Je suis vice-président d'une très grande région, dont le budget dépasse 3 milliards d'euros. Quand on a un mandat exécutif lourd, il faut s'y consacrer pleinement.» Il conserve la Mairie de Divonne, complémentaire à ses yeux de sa mission sur le transfrontalier. «Quand vous construisez un tram, vous faites plus pour la coopération que quand vous en posez les grands principes à Paris», estime-t-il. **M.P.**

Successions



Trois jours pour répondre aux questions que se posent les transfrontaliers. C'est le but du salon organisé par le Groupe transfrontalier européen et *Le Dauphiné Libéré*. La 13e édition débute demain à Annemasse. En sus des 25 exposants, une vingtaine de conférences abordent des thèmes variés. Ainsi celle sur les successions, samedi de 11 h 30 à 12 h, ne manquera pas d'intéresser les ressortissants suisses résidant en France. **M.P.**

Jeux

3000

C'est le nombre de sportifs de 10 à 18 ans qui disputeront les Jeux du Grand Genève. Cette 3e édition se tiendra les 4 et 5 juin 2016. Vingt-trois sports sont au menu: des plus traditionnels, tels que le football, le tennis et le basketball, aux plus originaux, comme l'urban basket ou le stand-up paddle. Les épreuves seront réparties sur six sites de part et d'autre de la frontière avec le Centre sportif de Vessy, Château Bleu à Annemasse ou le lac de Divonne. «Les inscriptions se font par l'intermédiaire des clubs et sont ouvertes jusqu'au 31 mars», précisent les organisateurs. **M.P.**

Fiscalité

Quinze jours pour rectifier l'impôt à la source

Petit rappel: les travailleurs frontaliers ont jusqu'au 31 mars pour faire une demande de rectification de l'imposition à la source. A cette occasion, ils pourront choisir le statut de quasi-résident et ainsi déclarer leurs frais réels. Concernant les frontaliers mariés, c'est à travers cette demande qu'il est possible de déduire le revenu réel du conjoint travaillant en France. Sans rectification, l'Administration fiscale genevoise se basera sur un salaire annuel théorique du conjoint, égal au revenu du frontalier, plafonné à 65 100 francs. **M.P.**

HES-SO Genève crée une formation transfrontalière

Les participants romands et français auront le Grand Genève pour terrain d'étude

La formation débutera le 26 septembre 2016. Intitulée «projets urbains et pouvoir d'agir», elle comprend 18 jours de cours auxquels s'ajoutent les heures de travail individuel libre des participants. Mis en place par la Haute Ecole de travail social (HETS), ce certificat mise sur le transfrontalier. «Les participants peuvent venir de Suisse romande et de la région Auvergne Rhône-Alpes», souligne le respon-

sable de la formation, l'ancien conseiller d'Etat Charles Beer. L'aspect transfrontalier s'illustre dans la longue liste des partenaires, qu'il s'agisse d'écoles, d'ONG ou de collectivités publiques. «Les terrains d'étude seront aussi situés de part et d'autre de la frontière», indique Simon Gaberell, coordinateur de la plate-forme de développement urbain de la HES-SO. Encadrés par des équipes pluridisciplinaires, les participants pourraient ainsi travailler dans un quartier d'Annemasse ou à Vernier.

«L'idée est de leur fournir des méthodes, des apports théoriques,



Charles Beer
Responsable de la formation

des outils de médiation, favorisant le pouvoir d'agir des populations, poursuit Simon Gaberell. Enfin, chaque groupe présentera un projet concret à un panel de professionnels.»

Charles Beer dit avoir constaté «la difficulté des collectivités publiques et plus largement des acteurs de terrain à travailler ensemble